bourses de lycée - rentrée 2020 // mise à jour 26/05/2020 : pdf modifiable

publié le 26/05/2020

Mesdames, Messieurs, les parents des futurs lycéens,

La campagne de bourses lycée pour la rentrée de septembre 2020 est ouverte jusqu'au 7 juillet 2020.

Ci-joint vous trouverez la notice qui affiche les barèmes avec le plafond de revenu en fonction du nombre d'enfants à charge : vous savez si vous pouvez y prétendre.

Rappel : une seule demande est possible par élève.

**********NOUVEAUTE**********
Vous trouverez ci-joint le formulaire à remplir : soit depuis votre ordinateur, soit après impression.
Retour du document **complété** :
- par mail avec **justificatifs lisibles** (photo, PDF...)
- sous pli dans la boîte aux lettres du collège.

****

JUSTIFICATIFS DEMANDES :
- dans tous les cas : le ou les avis de situation déclarative à l'impôt 2020 sur les revenus 2019 du foyer (parent demandeur + concubin(e)/conjoint(e))
- si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse n'est pas sur l'avis : l'attestation de paiement de la CAF

Le format papier est toujours possible.

Vous pouvez venir retirer/déposer votre dossier à partir du jeudi 28 mai 2020 aux horaires habituels du secrétariat (8h-12h30/13h30-17h sauf mercredi)

Si vous ne pouvez ni imprimer ni envoyer par mail les justificatifs, vous pouvez apporter au secrétariat les documents à photocopier.

Tous les échanges se dérouleront dans le respect des gestes barrière (dont le port du masque obligatoire dans l'enceinte du collège).

Afin d'entrer dans le collège et être pris en charge pour la campagne de bourses, il conviendra de sonner au portail en choisissant « secrétariat ».

Portez-vous bien

Documents joints

formulaireformatremplissablesanssignature (PDF de 1.4 Mo)

notice_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021 (PDF de 230.4 ko)

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.